




Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire (CECM)

PROJET

Réunion tenue le 10 septembre 2021– via TEAMS

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h00	Isabelle Benoit	Travailleuse sociale, Programme jeunesse	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Isabelle Bombardier	Coordonnatrice en résonance magnétique	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 17 juin 2021	X		Élise Castonguay	Orthophoniste		X
4. Affaires découlant des réunions précédentes			Ahmed Douadi	Coordonnateur en génie biomédical, trésorier du CECM	X	
5. Nouvelles du président-directeur général		10h15	Véronique Jarry-Boileau	Psychologue		X
6. Nouvelles de la DSM		10h30	Guy Jolicoeur	Travailleur social, vice-président du CECM	X	
7. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire		10h45	Nadine Lajeunesse	Ergothérapeute	X	
8. Plan de rétablissement			Marcel Landry	Conseiller cadre innovation et pratiques exemplaires	X	
9. Suivi des comités relevant du CECM		11h00	Magali Leblanc	Physiothérapeute et secrétaire du CECM	X	
9.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs		11h15	Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles	X	
9.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		11h25	Sylvain Lemieux	Président-directeur général	X	
9.3 Rapport du comité des communications		11h30	Christine Sicard	Travailleuse sociale	X	
9.4 Rapport du comité trésorerie		11h35	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires		X
9.5 Rapport du comité d'élection		11h40	Martin St-Georges	Organisateur communautaire, président du CECM	X	
9.6 Rapport du comité d'AGA		11h45	Jean-François Fortin-Verreault	Président-directeur général adjoint	X	
9.7 Rapport du comité statuts et règlements		11h50	Youcef Benharrats	Inhalothérapeute		X
10. Avis sur la modernisation	X	11h55				
11. Varia						
12. Prochaine réunion ordinaire : le 10 septembre 2021						
13. Clôture de la réunion		12h00				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	La réunion débute à 10h00. Tour de table. M. Lemieux prend la parole pour annoncer le non renouvellement de son mandat de Président-directeur général. Une discussion s'ensuit.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par M. Jolicoeur, appuyé par Mme Leblanc, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 17 juin 2021	Il est proposé par Mme Bombardier, appuyé par Mme Benoit, d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire du 17 juin 2021 tel que déposé.	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PII : M. Legris fait le suivi et la mise à jour du dossier : le dossier est piloté par Jocelyn Bisson, il explique que plusieurs enjeux se présentent : les demandes de formations pour former les équipes sur le PII ont augmenté en santé mentale et dans d'autres secteurs; la DSM est porteuse avec la DSI pour la formation qui est déjà offerte dont le plan de formation sera partagé avec les membres incessamment. L'implantation des PII demande des travaux de réorganisation de travail pour faciliter la mise en place. De plus, l'Agrément amène une mobilisation plus grande dans plusieurs secteurs. Notre modèle d'implantation a été retenu est le secteur jeunesse. 	
5.	Nouvelles du président-directeur général	<p>M. Lemieux résume l'état de situation en pénurie en ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enjeux RH : Stratégie d'actions structurées présentée au CGR et plusieurs mesures envisagées, qui seront diffusées éventuellement. Trois principaux titres d'emploi critiques ciblés pour le recrutement : infirmière, travailleur social et psychologue. Sur ce, M. Jolicoeur suggère l'embauche de techniciens en travail social pour pallier à la pénurie. M. Lemieux se dit d'accord avec la proposition, en même temps, les travailleurs sociaux doivent également être dans la boucle car cela touche l'organisation du travail; la même chose pour les éducateurs spécialisés. ▪ Vaccination obligatoire : orientation gouvernementale, taux de vaccination 83%, obligatoire pour tout le personnel, les visiteurs, bénévoles, proches aidants, contracteurs, tous doivent être vaccinés pour le 15 octobre. M. Fortin-Verreault mentionne que si quelqu'un n'a pas suivi le processus du CIUSSS, le système ne reconnaît pas la vaccination, il faut s'assurer d'envoyer le code QR à la DRHCAJ pour que la personne soit ajoutée dans la liste des personnes adéquatement vaccinées. Les gestionnaires vont communiquer avec leurs employés pour les informer des étapes et les sensibiliser jusqu'à la date du 15 octobre. ▪ Préparation à la 4^e vague : M. Fortin-Verreault débute la présentation sur la préparation à la 4^e vague. Une discussion s'ensuit. 	 <p>Préparation 4e vague</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Lemieux informe que vu la crise sanitaire, surtout dans la région de Montréal, on retourne en mode centre de commandement. ▪ Il fait un retour sur la répartition des lits covid dans le grand Montréal et souligne que le CIUSSS de l'Est est l'établissement qui a le moins de lits covid de tout Montréal, pour le moment. Présentement, les cibles actuelles sont 29 en zones chaudes et 6 en soins intensifs. ▪ Suite à une question de Mme Lajeunesse sur la qualité de l'air, M. Fortin-Verreault confirme que les systèmes de ventilation ont été rehaussés selon les standards où cela a été possible à travers le CIUSSS. Il reste des améliorations à faire éventuellement, mais tous les milieux sont sécuritaires. Mme Lajeunesse témoigne que dans les CLSC, les fenêtres n'ouvrent pas et la ventilation fermait à midi dans une section du corridor. M. Fortin-Verreault demande d'interpeller les services techniques à ce sujet pour corriger le problème. ▪ M. St-Georges et M. Lemieux échangent sur les propos recueillis par des commerçants mécontents et leur réaction dans l'application du passeport vaccinal, qui restreint le nombre de clients et limite les activités commerciales. M. Fortin-Verreault ajoute que le point de bascule sera lorsqu'on atteindra 90% de vaccination, avec une réduction de la transmission ou des hospitalisations qui vont permettre l'allègement des mesures. Dans les derniers temps, il y avait des périodes de vide de la prise de RV et présentement il y a une remontée. À Montréal, il y avait 2 à 3 milles vaccinés par jour, présentement c'est 6 à 8 milles par jour. M. St-Georges trouve important de souligner que le passeport vaccinal risque d'augmenter la fracture sociale, particulièrement chez la clientèle itinérante. 	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>M. Landry fait la mise à jour du Centre d'excellence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 12 Regroupements disciplinaires qui auront lieu cet automne. Pour travailler au niveau du développement des savoirs des compétences et sur le réseautage. ▪ Inventaire en cours des transferts de connaissance avec nos directions clientèles sauf santé mentale des projets de recherche qui existent et les pratiques innovantes que nous avons. Le constat est que nous connaissons très peu nos chercheurs. Le Centre d'excellence veut faire la jonction pour rallier la recherche et la clinique. ▪ Rendez-vous scientifiques « Thèse en 180 secondes », privilégier les participants à l'interne au niveau de la maîtrise ou doctorat. ▪ Accueil d'un stagiaire de l'ENAP : mandat d'évaluation du Centre d'excellence et des indicateurs de qualité, stagiaire à inviter éventuellement à une rencontre du CECM ▪ Page web du Centre d'excellence : lancement finalisé vers la mi-octobre 	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Midi-à-savoir : 380 participants sur 620 inscriptions à la conférence de Corneille sur la résilience. Sur ce, M. St-Georges demande si on connaît le nombre de personnes de l'externe et de l'interne qui ont participé. M. Landry dit que 40% des participants viennent de l'externe lors de la dernière année. M. Legris ajoute que depuis que les conférences sont en ligne, le nombre de participants a bondi, surtout si la conférence est grand public, mais en même temps la clientèle ciblée sont nos professionnels. Cela nous donne un rayonnement d'une vie professionnelle très active de ce que l'on fait dans l'Est. <p>M. Legris présente les nouvelles de la DSM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mandat du CQPCI : demande de renouvellement de mandat renouvelé déposé au Comité de direction (CODIR) de cette semaine. Dans une perspective interdisciplinaire, on souhaite que les conseils s'impliquent et assistent au CQPCI, le CECM va recevoir le plan de travail du portefeuille de projets pour le CQPCI et les thèmes déjà identifiés dans lesquels le CECM risque d'être interpellé. Le CQPCI a également l'avantage d'être une tribune pour le CECM et d'amener des points au comité. M. Landry ajoute que le comité de pairs est un exemple de sujet qui pourrait être amené au CQPCI. ▪ Partenaire de soins et services : concomitant avec le PII, l'avancée dans ce dossier va être présentée à l'automne, un balisage également à l'automne sur comment on intègre le patient dans les soins et les travaux sur le changement de culture à adresser. 	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point des nouvelles du président du conseil multidisciplinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre du CMUR le 1^{er} octobre – mandat régional ▪ Réflexion sur la pénurie de main-d'œuvre, initiatives à répertorier à ce niveau ▪ Optilab : suivi sur l'avis rédigé par la commission régionale ▪ Absence de M. Youcef Benharrats : M. Benharrats est un membre nouvellement coopté du CECM et M. St-Georges n'a pas réussi à le contacter malgré plusieurs tentatives. M. Legris suggère qu'un membre de l'exécutif du CECM participe au suivi des ateliers de communications entre médecins, infirmières et inhalothérapeutes pour remplacer M Benharrats. 	
8.	Plan de rétablissement	<p>M. St-Georges mentionne qu'il est important qu'un retour soit fait au CECM sur le plan de rétablissement, et cela même si le plan de rétablissement sera suivi au CQPCI. M. Legris suggère d'inviter Julie Provencher à une prochaine rencontre de travail du CECM pour présenter l'ensemble des travaux du plan de rétablissement.</p> <p>Fortin-Verreault ajoute que le plan de rétablissement du CIUSSS devra par la suite</p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		s'arrimer avec le plan de rétablissement au niveau provincial.	
9.	Suivi des comités relevant du CECM		
9.1	Rapport du comité de coordination des comités de pairs	<p>Mme Lajeunesse informe que nous avons reçu 3 demandes de comité de pairs de la part des nutritionnistes. Cependant, certaines demandes avaient besoin d'être bonifiées. Il y avait des demandes qui étaient incomplètes. On a rencontré les personnes qui ont fait des demandes pour clarifier nos attentes. Les conseillers cadres seront rencontrés avec M. Landry afin de s'assurer d'avoir une vision commune. M. St-Georges souligne la précieuse contribution de M. Landry dans ce dossier.</p> <p>Une discussion s'ensuit sur la codification au budget du temps consacré au comité de pairs sur la feuille de temps des membres. Les heures utilisées par les comités de pairs pour atteindre leurs objectifs sont payées par leur service respectivement. M. Legris mentionne que l'argent doit être pris dans les directions cliniques, mais il nous faudra être en mesure d'isoler les heures qui ont été saisies au comité de pairs. L'enjeu est très administratif, il faudrait savoir à la fin de l'année qu'il y a eu X d'heures au comité de pairs. Il faudra s'assurer dans la mécanique pour que la codification soit capable d'isoler le nombre d'heures. M Landry suggère d'ajouter dans le guide, le code horaire mais que le budget demeure dans les directions clientèles.</p>	
9.2.	Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	M. Jolicoeur fait part que la prochaine rencontre du comité aura lieu le 29 septembre prochain. Un suivi sera fait sur le budget de formation, sur les étapes du plan et pour identifier les priorités ministérielles et de l'établissement en matière de formation.	
9.3	Rapport du comité des communications	Mme Bombardier fait part des suivis faits avec le service des communications. Le comité prévoit prendre plus de place, nous avons une liste de sujets pour communiquer avec nos membres, d'être plus présent auprès des membres du CECM. Nous n'avons pas décidé encore de la façon de le faire. M. Landry suggère de communiquer à la chef de service des communications Marie-Josée Guilbault pour confirmer l'AGA. M Landry assure les membres de son support pour l'AGA. M. Legris ajoute que malgré le départ d'une conseillère aux communications, l'AGA reste dans les priorités du service des communications.	
9.4	Rapport du comité trésorerie	M. Douadi mentionne que le rapport du comité de trésorerie sera fait après l'AGA. Après, on va travailler sur la promotion du CECM. M. St-Georges rappelle que la cotisation à l'ACMQ doit être payée. M. Jolicoeur ajoute que le Congrès qui aura lieu en novembre doit être payé également. Après discussion, il est convenu d'attendre la confirmation de M. Lemieux quant à la distribution des objets promotionnels.	
9.5	Rapport du comité de l'AGA	Après confirmation avec M. Lemieux, l'AGA aura lieu de façon virtuelle et les membres seront regroupés en présence à l'amphithéâtre à HMR pour se présenter aux membres du CECM.	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
		M. St-Georges mentionne que la conférence suivra tout de suite après l'AGA. M. St-Georges remercie M. Lemieux et M. Fortin-Verreault pour leur présence et ils quittent la rencontre.	
9.6	Rapport du comité statuts et règlements	<p>M. St-Georges fait part que deux modifications aux règlements ont déjà été faits : durée de mandats, et mode de votation électronique et postal. Nous avons tenu des élections l'an dernier, mais des écarts ont eu lieu selon nos statuts et règlements. Il suggère que la révision des règlements soit un chantier qui nous mènera à notre prochaine AGA en juin 2022.</p> <p>M. Legris avait retenu le sujet de la représentativité des membres de l'exécutif dans la révision des règlements. M. St-Georges précise que nos statuts mentionnent des domaines d'activités et qu'avec l'ajout des nouveaux titres d'emploi dans le conseil multidisciplinaire (ex. la recherche), une révision est souhaitée.</p>	
10.	Avis sur la modernisation	M. St-Georges confirme le dépôt de l'avis sur la modernisation à la rencontre. M. Lemieux accuse réception de l'avis du CECM sur la modernisation et reviendra avec un suivi au comité après avoir pris connaissance de l'avis.	
11.	Varia	<p>M. St-Georges remercie les membres pour leur dynamisme et implication soutenue au CECM.</p> <p>Par ailleurs, M. Douadi suggère de souligner, le départ de M. Sylvain Lemieux, qui pourra être souligné lors de l'AGA. Il est résolu à l'unanimité de souligner son départ lors de l'AGA du CECM.</p>	
12.	Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 15 octobre 2021.	
13.	Clôture de la réunion.	Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 15 h30.	

Président

Secrétaire